

STRASBOURG , mardi 30 septembre 2008

Service de la navigation de Strasbourg

Arrondissement territorial de Strasbourg

Chômages

CANAL DE LA MARNE AU RHIN

PLAN INCLINE / SAINT-LOUIS/ARZVILLER

ARRET DE NAVIGATION - CHOMAGE

AVIS A LA BATELLERIE

N° FR/2008/03863

11/2008

Pris en application :

de l'article 1.22 du décret n° 73.912 du 21 septembre 1973 portant Règlement Général de Police de la Navigation Intérieure

Article 23 des Règlements Particuliers de Police de la Navigation sur le Canal de la Marne au Rhin, du Canal des Houillères de la Sarre, et de la Sarre Canalisée du 20 décembre 1974

Un arrêt de navigation

- **du lundi 20 octobre 2008 à 07:00 au lundi 15 décembre 2008 à 19:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**

- Canal de la Marne au Rhin, branche Est entre les PK 254.400 (Plan Incliné/St Louis-Arzviller) et PK 254.440 (Longueur du bac)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Saverne-Lutzelbourg, 12 rue de l'Orangerie, 67703, SAVERNE Cedex.
Tél : 03 88 91 80 83. Fax : 03 88 71 28 15.

Commentaire :

D'importants travaux, principalement le remplacement des rails et des contre-poids, seront exécutés au plan incliné.

Le début du chômage initialement fixé au 13 octobre selon l'arrêté ministériel du 18 mars 2008 est reporté au 20 octobre 2008 à 7h00.

Lors de la préparation détaillée du chantier avec l'entreprise, il est apparu possible de laisser le plan incliné une semaine de plus en fonctionnement.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents du Service Navigation ou de la Brigade Fluviale.

Chef d'Arrondissement

Signé

Bruno DUFOUR

Date limite d'affichage :
mardi 16 décembre 2008